

Programme immobilier

COMMERCIALISATION DE FOLLEVILLE

Jeudi 10 mars, c'était la grande réunion de pré-commercialisation des futurs habitations du programme. N'étaient là que ceux qui avaient répondu et s'étaient inscrits sur la liste communale ; des jeunes et moins jeunes du village, quelques parrainés...

Nous avons reçu 110 coupons ! Malheureusement, malgré les tarifs avantageux pour la commune de cette pré-commercialisation, tout le monde n'a pas pu passer le cap de la faisabilité financière de son projet, et la moitié ne peut pas encore acheter. Une cinquantaine de personnes étaient donc là ce jeudi pour la présentation et, dès le samedi jour de vente, plus de trente dossiers étaient bouclés pour la première tranche ! De « mémoire de Nexity », on n'avait jamais vu cela... Une quinzaine de dossiers supplémentaires seront de la deuxième tranche sur des maisons ou appartements un peu plus grands.

Un peu dépassés par l'ampleur du succès...

Personne ne pouvait imaginer que ce projet aurait un tel succès sur le village ; Nexity encore moins que nous. Aussi, nous n'avons pas échappé à quelques mises au point de dernière minute. Mais malgré ces quelques petits

« couacs » de communication dans les jours qui ont précédé cette journée (et réglés par la Commune en urgence !) cela restera comme une belle opération permettant à nombre de nos jeunes de revenir s'installer ou rester sur le village. Nous ne boudons donc pas notre plaisir d'avoir pu rendre ce service à plus de quarante foyers du village, directement ou indirectement concernés.

Les bonus...

Dans ce programme immobilier de 3 ha, on s'en souvient, la Commune s'enrichit gratuitement de la totalité des 10 ha du parc de Folleville grâce au montage financier élaboré avec l'Etat, mais ce n'est pas tout. 645 m² de locaux

(rez de chaussée du second bâtiment d'appartements) reviendront dans le giron communal (sans que cela nous coûte un Euro non plus).

Des idées pour 645 m²

Vu avec notre partenaire LPCR, 220 m² seront utilisés pour aménager un tout nouveau Centre de loisirs, agrémenté d'un beau jardin. Sur les 420 m² restants, nous sommes en train de travailler à l'installation d'un pôle médical. Des contacts sérieux sont dorénavant déjà engagés avec deux chirurgiens-dentistes (1 orthodontiste et 1 implantologue) et nous espérons pouvoir mener à bien ce qui serait un beau projet sur ce site. Tout cela est bien engagé, et la Commune récupérerait encore ainsi 650 000 €...



humeur humour

Par Rémi Lucet

Beaucoup me posent la question... Même si la décision du club n'est pas encore tombée officiellement, il y a fort à parier que le PSG ne s'installera pas sur le site de Grignon. J'ai ce sentiment depuis le mois de novembre 2015, date à partir de laquelle je n'ai plus eu de contact, ni avec le Ministère, ni avec le club (hormis un dernier échange de textos avec monsieur Jean Claude Blanc en janvier)... Il y a plusieurs raisons à cela : ce dossier est éminemment « politique » et une grosse pression s'exerçait depuis toujours pour le site de Poissy. Pour ma part, à la fois le Ministère et le club me demandaient le plus grand silence et la plus grande discrétion sur les négociations qui se déroulaient. D'aucun penseront que le « collectif » qui s'est élevé entre temps contre la vente du site a joué un rôle aussi, mais je n'y crois guère car des gens comme les dirigeants du club ont l'habitude de quelques poignées de détracteurs, extérieurs au village de surcroît, qui s'élèveront de toutes fa-

çons contre leur projet, où qu'ils s'installent ; ils auront les mêmes sur Poissy ! La très grande majorité du village ne sera pas contente de cette nouvelle, si elle se confirmait : mais quelques uns vont bondir de joie et je leur dis très clairement ici que ce n'est pas une bonne nouvelle pour le village si le Ministère n'a pas de « Plan B », avec d'autres acheteurs potentiels.

En effet, alors que nous avons là un interlocuteur unique très à l'écoute de la ville, avec les moyens d'entretenir le patrimoine, nous revoilà au point de départ, avec en épée de Damoclès l'abandon d'un site de 325 ha en 2020...

Aujourd'hui que reste-t-il sur la table ? Le « fameux » collectif...

Après mon coup de gueule sur le site internet de la ville, par une lettre ouverte,

j'ai reçu en Mairie le nouveau Président de ce collectif (l'ancien a démissionné) ; et je peux vous dire que mes craintes ne se sont pas estompées ; je ne me suis pas gêné pour le leur dire.

Comment dire... Rien !.. Il n'y a rien dans le « projet »... Pire, c'est le flou et la cacophonie. Ils sont contre la vente, mais se doutent bien au fond que l'Etat ne mettra pas la main à la poche... Ils veulent des fonds publics, mais savent qu'il faudra des fonds privés ; donc « vendre » ; ah oui, mais ils sont contre la vente... Il faudra environ 100 millions d'Euros pour mener à bien leur « idée » du site ; mais ils n'ont pas le début du premier... Ce sont des associations « environnementales » et des partis politiques « verts », mais ils sont soutenus dans la

Le PSG n'a pas encore fait son choix, mais...

pétition internet par des extrémistes de droite très proches des idées nazis ! Je leur ai fait savoir le type de mails et de courriers que je reçois en mairie ; ils le savaient (ils me l'ont dit) mais on les sent complètement débordés et dans l'incapacité de faire le tri, de dire la vérité, de trouver un thème d'action et de dialogue cohérent... C'est la boîte de Pandore des idées ! Et pour finir, même si leur projet « idéal » voyait le jour, ce serait une multitude d'activités qui mettraient assurément en péril la quiétude des habitants et la protection effective du patrimoine. Il nécessiterait des aménagements considérables ! Bien plus que ce que le PSG envisageait. Pour le coup, c'est leur projet qui dénaturerait le site ! Bref, ce collectif marche un peu à l'envers ou à l'aveugle et n'est absolument pas aujourd'hui le bon interlocuteur pour une ville soucieuse de son avenir. Le contact n'est cependant pas rompu ; nous sommes inquiets mais restons pragmatiques... Affaire à suivre !